

SERRALONGUE *notre village*



Le Roussillon,

C'est un petit pays qui
regarde la mer,
Caressé par le vent et habillé
de vert,
C'est un petit pays inondé de
soleil,
Avec des chants d'oiseaux
pour chanter le soleil.
C'est un petit pays où fleurit
le bonheur,
Ou se dorment les fruits, ou se
pâment les fleurs,
C'est un petit pays où l'air
frais du matin,
Redescend du coteau chargé
de romarin.
C'est un petit pays où la mer
se fait belle,
Quand la saison d'amour
ramène l'hirondelle,
Et que du haut du ciel le
Maître du décor
Répand sur les genets la jolie
toison d'or.

Jean CAYROL



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	3
Liste des délibérations.....	6
Communication.....	7
Vie Associative.....	11
Etat civil	15

Chers amis,

Tout d'abord un petit point sur les projets à venir :

Le multiple rural :

La trésorerie Principale a répondu à notre rescrit concernant le budget du multiple rural. Au mois de septembre une délégation a été reçue par les inspecteurs des impôts. Après cette entrevue il se trouve que de nouvelles mesures, plus favorables, peuvent être appliquées (pas de budget annexe, le budget principal peut abonder vers l'opération multiple rural, etc.) Nous allons donc pouvoir préparer le budget 2017 et relancer les appels d'offres.

Le Plan Local d'Urbanisme :

Ce sera notre fil conducteur pendant l'année 2017 et le premier trimestre 2018. En effet nous avons engagé une procédure de révision générale du Plan d'occupation des sols (POS), en élaboration de Plan local d'Urbanisme (PLU). Le cabinet Archi.Concept, qui a été choisi parmi cinq candidats, a tenu sa première réunion devant les membres de la commission d'urbanisme. Ce premier contact leur a permis de faire un peu mieux connaissance avec notre POS et de prendre en compte les problèmes spécifiques à Serralongue. Des informations sur ces travaux seront affichés en mairie paraîtront sur « l'Indépendant » et sur le site de Serralongue : www.serralongue.com.

Félicitations : A Kévin et Jonathan ASTROU qui ont décroché le premier prix national de la dynamique agricole et de la pêche. Un prix qui vient récompenser quatre années de galère et de travail. Galère, parce qu'il a fallu dans un premier temps chasser les squatteurs et travailler parce qu'il a fallu rénover le mas et créer l'étable, la salle de traite et le laboratoire pour la fromagerie tout en débroussaillant les terrains qui étaient envahis par les ronces. Je veux associer à ces félicitations Marie-Josée et Jean-Claude les parents et Machteld; parce que « La fromagerie du Mouly Benc » c'est vraiment une affaire de famille.

Un petit point sur les travaux.

***Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç.** En attendant les beaux jours pour faire les fouilles préconisées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cette dernière nous a attribué une subvention d'un montant de **5 331€**, qui correspond exactement à notre demande et surtout à 32% des travaux.

***Les travaux sur le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement et les peintures du linteau de la porte de l'église** sont terminés.

***Des travaux de voirie.** La route des masots a fait l'objet de travaux de reprofilage et d'apport de matériaux qui ont été compactés au rouleau vibreur. Certes tout n'est pas parfait et des passages pour l'évacuation des eaux de pluie seront améliorés par l'entreprise.

Le coût de ces travaux **5340€**, représente le double de notre dotation départementale.

***Des travaux d'accessibilité:** Ces travaux doivent être menés sur trois ans, cette année nous allons refaire l'accès au secrétariat de la mairie et les deux passages bateau de part et d'autre du lavoir.

***Dernière minute** : au passage d'un livreur, la piste de la Pomarède s'est effondrée. Les travaux de réhabilitation s'élèvent à 24 000€.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une bonne et heureuse année **2017**.

Bien amicalement à tous



Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue
Bureau municipal décembre 2016

26^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 02 septembre 2016 :

1. Transformation d'un gîte communal en logement communal

Concernant le gîte du Presbytère. Un ouvrier de chez Planeill fait le trajet tous les jours de Ripoll à Prats de Mollo pour travailler. Suite à des recherches infructueuses de logement dans la vallée, cet ouvrier prendra location du gîte du Presbytère. Il a accepté de louer en meublé à compter du 1^{er} octobre. Mais la trésorière ne valide pas la location en meublé d'un gîte communal. Le conseil municipal doit délibérer pour que le gîte communal devienne un logement communal et accepter cette location. Cette location permet l'arrivée de 2 enfants à l'école.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Location saisonnière d'un gîte communal

Concernant le gîte du musée, il va être loué jusqu'au 31 mai 2017. Le conseil municipal délibère pour louer ce gîte en location saisonnière.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Décision modificative N°3 /opération 169 / travaux de voirie

Suite à l'attribution à la commune d'un montant de 2069,00€ issus des amendes de polices 2015, une décision modificative doit être prise pour rajouter ce montant aux recettes de la section d'investissement au compte 132-

169 subvention d'équipement et à la section dépense pour les travaux de voirie.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Tour médiane de Cabrenç : demande de subvention Région

Montant total de l'opération : 16 673,00€HT

Subvention espérée de la Région : 1665,00€

POCTEFA obtenu : 6942,00€

Autofinancement : 2735,00€

Autofinancement TVA : 3334,60€

Le conseil municipal doit délibérer pour la demande de subvention

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Tour médiane de Cabrenç : demande de subvention DRAC

Montant totale de l'opération : 16 673,00€HT

Subvention espérée de la DRAC : 5331,00€

POCTEFA obtenu : 6942,00€

Autofinancement : 2735,00€

Autofinancement TVA : 3334,60€

Le conseil municipal doit délibérer pour la demande de subvention

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Reversement du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité au SYDEEL66

Concernant les communes de moins de 2000 habitants, le pourcentage des frais de gestion retenu sur la Taxe Communale sur la Consommation finale d'électricité (TCCFE) a été abaissé à 4% au lieu de 5. Cette décision doit faire l'objet de l'accord des communes concernées par délibération concordante avant le 01 Octobre 2016 pour être applicable en 2017.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7. Habilitation Chambre funéraire Michael GILLARD

Après la mise en conformité de la chambre funéraire (SPANC), Mr le maire informe que la chambre funéraire est conforme aux prescriptions techniques imposées par les articles D2223-80 à D2223-87 du code des collectivités territoriales ; et décide de confier la création de ladite chambre funéraire à Mr GILLARD Michael.

Délibération : vote POUR à l'unanimité



1. Service Eaux et Assainissement –Admissions en non-valeur / délibération

Certaines factures d'eau restent impayées depuis 2004. Le conseil municipal vote pour inscrire en non-valeur les impayés pour un montant total de 1382,59 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Commande de fleurs à la Pépinière Départementale / délibération

La commande des plantes dans le cadre de la dotation de la Pépinière Départementale pour 2016/2017 est votée pour délibération. La liste doit être envoyée avant le 30 novembre 2016.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Plan Local d'urbanisme : étude des candidatures et devis

Nous avons reçu 5 devis. Il y a 6 mois d'études donc objectif de finalisation vers mars 2018.

YESTE : 24900 € - ECOSYS : 24900 € - COGEAM ETUDES : 37500 € - ARCHI CONCEPT : 23900 €

Délibération : vote POUR à l'unanimité pour le moins disant : ARCHI CONCEPT

4. Multiple rural : point sur le rendez-vous avec les services de la trésorerie principale

Suite à la réponse au rescrit envoyé par la commune, une réunion a eu lieu avec la direction départementale des finances publiques avec Mr Le Maire, Mme JEANSON, Mr PIRON et Mr TENAS. Sur les conseils de la direction, la commune de Serralongue peut rester sur le budget de la commune et faire un budget supplémentaire avant la fin de l'année 2016. Le projet du multiple rural peut donc reprendre. Un conseil municipal exceptionnel doit être planifié en Novembre pour valider ce budget qui sera voté au prochain conseil municipal. Concernant le prêt au Crédit Agricole, il reste sur 15 ans mais le taux a été révisé de 2,3% à 1,80/1,90%. Il faut recontacter les sociétés qui avaient déjà répondu (pas besoin de refaire de parution au journal officiel). Avant les travaux, il faut souscrire une assurance dommage/ouvrage.

5. Assurances de la commune : comparatif des tarifs AXA et SMACL

Un comparatif entre AXA et la SMACL (Crédit Agricole) est présenté. Pour AXA, la cotisation est de 8257,19€ et la SMACL propose 4478,06€. L'étude plus détaillée des conditions d'assurance de la SMACL doit être faite et prise de décision au prochain conseil.

6. Compte rendu du dernier Conseil Communautaire du 19/09/16 :

Loi NOTre : révision des statuts – Mode de gestion Centre Pleine Nature : un bureau d'étude est venu pour vérifier la gestion du centre. Il va étudier comment gérer au mieux ce centre avec une personne ayant l'expérience de la gestion de ce type d'établissement – OPAH : Opération Programmée de Réhabilitation de l'Habitat, contrat de ruralité : Multiple rural inscrit au programme – Sant Guillem : Marché de travaux : annulation des pénalités de retard de l'entreprise qui est intervenue, réhabilitation de l'Arboretum pour un montant de 35000€ – Enfance Jeunesse : reversement des 12000€ reçu en trop de la part de la commune d'Amélie-les Bains – Déchetterie : nouvelle convention moins chère que l'actuelle (divisée par 3) – Pays Pyrénées Méditerranée : subvention LEADER, contrat de ruralité - Personnel Communautaire : mouvement de personne entre Arles et Amélie-les Bains, Nouveau Château Bleu (cession de terrain) : construction qui va démarrer



1. Modification des statuts de la communauté de communes / délibération

Mr Le Maire a fait parvenir aux conseillers municipaux les statuts de la communauté des communes pour modification. Cette modification doit être validée par le Conseil Municipal.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Rapport de la CLETC / CCHV / délibération

Le rapport de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges) a été envoyé aux conseillers municipaux pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant le conseil municipal. Ce rapport doit être validé par le Conseil Municipal.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Commande de fleurs à la Pépinière Départementale / délibération

Présentation de la liste et de la proposition de positionnement des fleurs pour la commande du Conseil Général.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Mr le Maire a reçu un courrier d'adhésion obligatoire à l'association CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) garant du label « Villes et Villages Fleuris » et de sa qualité. Il est en charge de la promotion et de la bonne application des règles du label au plan national. À l'instar de ce dernier, les missions du CNVVF se sont considérablement élargies et doivent aujourd'hui être renforcées. Mais, cela ne sera possible qu'avec un soutien et une participation financière des communes. Aujourd'hui, le mode de financement de l'association à but non lucratif se trouve très clairement posé et oblige le CNVVF à adopter un système de financement associatif classique, c'est-à-dire basé sur la cotisation obligatoire de ses membres. Pour la commune de Serralongue, la cotisation s'élève à 90€ pour l'année 2017. Mr Le Maire va envoyer un courrier pour signifier à l'association que le Conseil Municipal n'est pas d'accord avec cette obligation.

4. Validation du Document Unique des risques professionnels/ délibération

Les résultats de l'EvRP (évaluation des risques professionnels) sont transcrits dans un dossier appelé « Document unique » qui contient : Le cadre de l'évaluation, la méthode d'analyse des risques choisis ainsi que les outils mis en œuvre, la méthode de classement choisie, l'inventaire des risques identifiés et évalués et les actions à mettre en place. Mr Le Maire présente le rapport sur l'évaluation des risques professionnels pour les employés municipaux de Serralongue. Le Conseil Municipal doit valider le document et s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions proposé et en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique. Il autorise Mr Le Maire à signer tous les documents correspondants

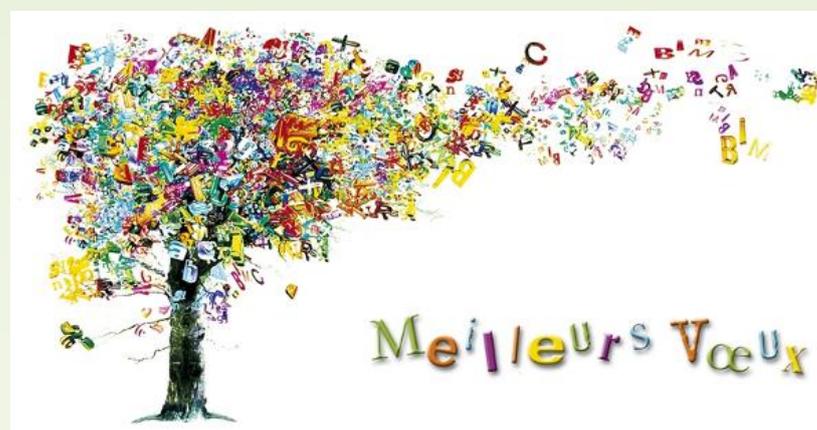
Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Projet Multiple Rural : point sur l'aspect financier et l'impact TVA

Mr Le Maire présente les dernières informations sur le multiple rural et propose d'attendre 2017 pour relancer le projet et le mettre au budget 2017. Concernant les prêts, les taux ne devraient pas augmenter sur 2017 (au contraire). La relance des appels d'offre doit être effectuée.



Délibérations 2016 N° 022 au N° 040		
N°022	Décision modificative N°02	01/07/2016
N°023	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015	01/07/2016
N°024	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2015	01/07/2016
N°025	Restauration des inscriptions sur le linteau et les voussures de l'église Sainte Marie	01/07/2016
N°026	Tour Médiane de Cabrenç : Travaux de conservation et mise en sécurité	01/07/2016
N°027	Nom de la Région Occitanie	01/07/2016
N°028	Transformation d'un gîte communal en logement communal	02/09/2016
N°029	Location saisonnière Gîte communal	02/09/2016
N°030	Décision Modification N°03 / opération 169./ Travaux de voirie	02/09/2016
N°031	Tour Médiane de Cabrenç : travaux de conservation et mise en sécurité. Demande de subvention en Région	02/09/2016
N°032	Tour Médiane de Cabrenç : Travaux de conservation et mise en sécurité. Demande de subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles	02/09/2016
N°033	Accord pour le reversement du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)	02/09/2016
N°034	Habilitation Chambre Funéraire	02/09/2016
N°035	Admission en non-valeur de titres de recettes / Service des Eaux et assainissement	07/10/2016
N° 036	Révision du Plan D'occupation des Sols en Plan Local D'urbanisme / Choix d'un cabinet d'étude	07/10/2016
N°037	Loi NOTRE-Modification des statuts de la Communauté de Communes au 1 ^{er} Janvier 2017	10/11/2016
N°038	Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges (CLECT)	10/11/2016
N°039	Objet : Pépinière Départementale 2016	10/11/2016
N° 040	Validation du Document unique d'évaluation des Risques Professionnels	10/11/2016



Les parents d'élèves de l'école de Serralongue communiquent :

Dans le but de récolter des fonds permettant aux élèves de Serralongue d'effectuer une sortie scolaire cette année, la raffle de l'école s'est déroulée le samedi 10 décembre 2016.

Animée par Mr le maire, cette après-midi aura été fructueuse pour les fidèles joueurs puisque les lots étaient nombreux et conséquents. En milieu de partie, une pause goûter a été proposée par les mamans qui nous ont gâtés de délicieuses pâtisseries. A l'issue de cette raffle, 2 tombolas ont été tirées ; une pour remporter un jambon, puis une autre pour repartir avec le panier garni constitué par les parents d'élèves.

Bien que les participants aient été peu nombreux cette année, nous, parents d'élèves, tenons à les remercier de leur présence et, de par ce fait, de leur soutien pour l'école.

Nous remercions également tous les donateurs spontanés qui sont venus déposer généreusement leur lot, tous les producteurs, artisans et commerçants de Serralongue, Prats de Mollo, St Laurent de Cerdans, Arles sur Tech, Amélie les Bains, Céret, et même, Argelès, qui ont participé en donnant de si beaux lots.

Nous remercions tous ceux qui ont œuvré à l'organisation de cette raffle :

- notre maire pour son animation joviale ;
- Martine, notre ATSEM et cantinière, pour avoir mis « la main à la pâte » ;
- Luc Roitg, notre maître et directeur d'école, pour avoir animé une raffle spéciale ouverte à tous les enfants au sein de son établissement.

Nous remercions aussi tous les élèves de Serralongue pour avoir participé en confectionnant de belles affiches et en vendant avec enthousiasme des billets de tombola.

Et enfin, en tant que déléguée des parents d'élèves, je remercie tous les parents pour avoir donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur afin de mener à bien cette journée dédiée aux enfants et à leur école.



Frédérique Mourot,
Déléguée des parents d'élèves.

Identification des frelons :

Nid à Frelon



La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) Communique :

La progression du frelon asiatique (prédateur des abeilles) en Europe atteint désormais la Belgique et les Pays Bas. **En France, aucune région ne sera épargnée cette année.**

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins et en ville, sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.



Abeille



Guêpe



Frelon Asiatique



Frelon Européen



Merci de votre lecture et à vos pièges !

FAITES SUIVRE A UN MAXIMUM DE PERSONNES

Un geste irresponsable qui coûte cher :

Dans la nuit du mercredi 14 décembre vers 23 heures, les dix poubelles à ordures ménagères, les deux colonnes à verres et les deux colonnes à emballages ont brûlé, détruisant par la même occasion les claustras et le mur qui les protégeaient.



Il semblerait que ce soit « des cendres encore chaudes » déposées entre la colonne à verres et la poubelle à ordures ménagères qui ont enflammé les cartons déposés à même le sol.

Ce geste commis par un « irresponsable » est lourd de conséquences. Il a réduit à néant en trente minutes le travail de plusieurs années de l'équipe communale : employés du technique et élus en charge du fleurissement ainsi que le travail des techniciens de la Communauté des Communes du Haut Vallespir.



Les dégâts causés par ce geste s'élèvent à environ **8 500€**, qui seront payés par le contribuable.

J'espère que ces quelques lignes retiendront l'attention de l'auteur de cette action.
Mr Le Maire de Serralongue

Vœux de la municipalité :

Vendredi 9 décembre 2016, le maire et son conseil municipal avaient réuni, dans la salle des Mariages les agents de la commune pour les traditionnels vœux ainsi que les membres de leur famille.

Dans son discours, le maire Jean-Marie Bosch les a tout d'abord remerciés pour le travail effectué tout au long de l'année, rappelant à cette occasion qu'ils répondent toujours présent à toute sollicitation urgente sur les réseaux ou autre problème de service public.

Mr Le Maire avait également conviés les bénévoles qui donnent leur temps au service de la collectivité : au service du musée, de l'église, de la bibliothèque et du fleurissement du village.

Un regret toutefois pour le secrétariat de mairie qui va devoir trouver une remplaçante à Audrey Prod'Homme qui va nous quitter courant 2017 suite à la mutation de son époux.

A l'issue du discours, les employés ont reçu un cadeau, et les bénévoles une boîte de chocolats CEMOI.



Mairie
Cabrenç
Bénévoles Serralongue
Bonheur Associations Musée
Meilleurs vœux Santé
Ecole Bibliothèque
Eglise

Syndicat d'Initiative :

Marché de Noël et Téléthon :

Avec un temps très incertain, la 9^{ème} édition, préparée comme les années précédentes dans la cour de l'école, a pu toutefois présenter dix sept exposants malgré la concurrence cette année du Marché de Noël d'Amélie les Bains. C'est peu, certes, mais la qualité remplaçait la quantité : il faut dire que notre manifestation a souffert d'un manque de communication par l'Indépendant, bien que notre correspondant local ait préparé un article auparavant.

Notre Marché de Noël confirme son développement, sa diversité et la qualité de l'accueil de Serralongue avec le petit déjeuner et le repas toujours offerts aux commerçants.

Dans l'ensemble, les visiteurs ont pu découvrir une diversité de produits bio (fromages, miel, jus de fruits,...), des objets artisanaux (bijoux, céramiques,...), de la pâtisserie, des accras, des pâtés végétaux, des confitures, des patchworks, mais aussi des fruits et des légumes, etc....

Le vin chaud, le chocolat et les crêpes ont réchauffé les visiteurs et les exposants.

Nous espérons bien sûr pour l'an prochain une meilleure communication par le journal local et un plus grand nombre de visiteurs.

Dès maintenant, toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous donne rendez-vous le dimanche 3 décembre 2017 et vous invite à inscrire cette date dans vos agendas.

Un très beau stand préparé pour le Téléthon a attiré un grand nombre de chalands.

Le stand du Téléthon tenu par Mado Juanola et Marie-Jeanne Juanola proposait divers articles réalisés par les bénévoles. Avec le loto organisé la semaine précédente c'est une coquette somme de 1008,50 € récoltée pour l'AFM Téléthon.



Comité des fêtes:

Le 29/10/2016 a eu lieu l'assemblée générale du Comité des fêtes. Le président Julien OLIVE a remercié le bureau et les membres pour leur implication lors des festivités 2015-2016, car l'association a réalisé des bénéfices qui pourront être investis en 2017 pour le 50ème anniversaire du comité des fêtes. Le nouveau bureau élu est le suivant:

Président: Julien OLIVE - Vice-présidents: Frank OLIVE et Mélanie JULIA

Trésorier: Candy CHALLET - Secrétaire: Martine IMBERT - Secrétaire adjointe: Laure MARQUÈS

Les dates des festivités 2016-2017 ont été ensuite décidées.

Rifle de Noël: mercredi 28 décembre 2016 à 17:30

Goig dels ous: samedi 15 avril 2017 à partir de 10:00

Sardinade: jeudi 13 juillet 2017 à 19:00

Repas des 50 ans du comité des fêtes: samedi 5 août 2017 à 19:00

Llevant de taula: samedi 12 août 2017 de 09:00 à 19:00

Sardanes (16:00) et Escargots à la catalane (19:00): dimanche 13 août 2017

Suspens Orchestra: lundi 14 août 2017 à 22:00

Chanteurs catalans (16:00) et soirée plage (22:00): mardi 15 août 2017

Lancer d'espadrille: jeudi 17 août 2017

Gambamoulade: samedi 19 août 2017 à 19:00

Le comité des fêtes a rendu hommage à Emilienne GUARDIA, qui a toujours soutenu le comité des fêtes en particuliers grâce à ses dons pour la tombola.

Après l'assemblée générale, les bénévoles se sont retrouvés chez Philippe Braeckeveldt pour un très bon repas.

Ronde de Cabrenç :



Cette année la ronde de Cabrenç a eu une diminution du nombre de participants du à l'augmentation du nombre de course dans le département : 70 participants contre 101 en 2015. Des athlètes de très bon niveau avaient fait le déplacement.

Avec comme trio de tête au classement général pour les 15km et 800m de dénivelé positif :

1 Thierry Mignot (1h25)

Vainqueur ronde de Cabrenç 2015

Deuxième du challenge Vallespir Sud Canigo 2015

Vainqueur du challenge du Vallespir Sud Canigo 2016

Quatrième de la Course du canigou 2016

2 Gerarld Roux (1h32)

Vainqueur de la course du Canigou 2011

Vainqueur du challenge Vallespir Sud Canigo 2015

Deuxième du challenge vallespir Sud Canigo 2016

3 Martin Clement 1h34

Ancien vvt-tiste en coupe de France

L'association « les coureurs de Cabrenç » et son président Frank OLIVE remercient tous les bénévoles sans qui la course n'existerait pas, ainsi que Marc Vila, la mairie de Serralongue, la communauté des communes du Haut Vallespir et les sponsors. A l'année prochaine !

La boule de Cabrenç :

La samedi 17 Décembre 2016 a eu lieu le premier concours international de pétanque de Noël de Serralongue . Dès 10h45, ils étaient nombreux des villages alentours et même de Belgique, à venir supporter les onze doublettes de Pères et Mères Noël.

Sous un beau soleil d'hiver, tous se sont ressourcés à l'occasion de la grillade organisée par le club de pétanque de la Boule de Cabrenç présidé par Didier LEPIGEON dit « El Coloum » toujours au meilleur de sa forme.

Le concours a été remporté par Philippe Braeckveldt et Oscar Van Tol (Oscar « O »pointcom) dans une très bonne ambiance sportive et festive ; une belle réussite pour cette première...

Le président et le bureau remercient tous les participants.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de La Boule de Cabrenç sur le site www.facebook.com/labouledecabrenc. Aimez, likez et suivez ... des surprises et de super programmations vous attendent !!!

Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt pour le premier concours de l'année 2017 !!!



Association de chasse :

Repas de Noël de l'équipe de battue au sanglier

Samedi 10 décembre dernier, l'équipe de battue au sanglier de Serralongue, après une partie de chasse au sanglier dans le bas du village entre Galdares et La Llobère, avait organisé un repas amélioré à la Maison de la Chasse et de La Pêche.

Après l'apéritif pris à l'extérieur par cette belle journée ensoleillée, plus de 40 chasseurs ont pu apprécier le menu proposé par nos amis Jeannot, François, encore Jeannot, mais aussi Monique qui avait cuisiné un civet de chevreuil succulent.

Merci aussi à Christiane et Marie-Paule qui avaient préparé de bons gâteaux.

En fin de repas, le président Philippe Juanola prenait la parole pour remercier l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont préparé ce repas de Noël sans oublier les encadrants de l'équipe de battue qui participent à l'organisation des parties de chasse dans une ambiance conviviale et efficace puisqu'à ce jour se sont 178 sangliers et 27 chevreuils qui ont été prélevés.

C'est également l'occasion de rappeler que nos chasseurs ont été solidaires du Téléthon local avec un don de 50 € et qu'ils ont offert des gigots de sanglier pour la tombola du Téléthon, pour le loto des aînés et la raffle des écoles.



AFM téléthon : après-midi récréatif :



A l'initiative de Mado Juanola coordinatrice AFM Téléthon pour Serralongue et de la trésorière Marie-Jeanne Juanola un après-midi récréatif a été organisé à la salle polyvalente. De nombreux participants sont venus apporter leur soutien dans une ambiance amicale où la bonne humeur, histoires et jeux étaient de mise. La totalité des bénéfices ont été reversés à l'AFM Téléthon.



NAISSANCES :

Juan est né le 31 Juillet 2016 au foyer de Valentine COMAILLS et Juan RODRIGUEZ GARCIA. Félicitations aux parents, grand parents Céline et Jean-Pierre COMAILLS ainsi qu'à toute la famille.

Lou est née le 16 août 2016 au plus grand bonheur de son grand frère Marien et de ses parents Sophie et Sébastien ALCALDE. Félicitations aux parents, aux grand- parents Marie-Claire ROCA et Horacio ALCALDE ainsi qu'à son arrière grand-mère Angèle ROCA.

Gaspard est né le 21 août 2016 et fait la joie de ses parents Fabienne KHELIFI et Jordan FIGA. Félicitations aux parents et aux grands-parents.



En ce second semestre 2016, nous ont quittés :

Catherine IZERN, Laurent IZERN, Auguste COSTA, Emilienne GUARDIA, Grégory NOU, Simone BARON et Maurice DUBOIS.

Toutes nos condoléances aux familles.

FELICITATIONS !

Un premier prix national pour la ferme du « Mouly Benc ».



A l'initiative de la Banque Populaire, Kévin et Jonathan Astrou, de la ferme du « Mouly Benc » ont présenté un dossier pour le « prix de la Dynamique Agricole et de la Pêche », placé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui réunit l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de la pêche.

Pour le 25ème anniversaire de la création de ce prix, après une sélection départementale ils ont obtenu le premier prix national, preuve d'une reconnaissance pour le travail entrepris par ces deux jeunes éleveurs.

Le souhait de ces jeunes éleveurs, est de faire prospérer le cheptel, d'améliorer la gestion du foncier afin d'assurer une autonomie alimentaire et d'augmenter la production en produits à forte valeur ajoutée.

Ce « Trophée de la Dynamique Agricole » leur sera remis le 18 janvier 2017 à Paris lors d'une réception organisée par le ministère de l'Agriculture. Dès le lendemain ils seront en partance pour une semaine offerte au Canada avec visite d'exploitations agricoles et circuit touristique.

Vous pouvez retrouver tous leur produits sur les marchés d'Amélie les Bains le jeudi, de Prats-de-Mollo le vendredi, de Céret le samedi, sur les foires ou directement à la ferme du « Mouly Benc ».

Contact : Fromagerie du Mouly Benc - Kévin et Jonathan Astrou - Le Mouly Benc - 66230 SERRALONGUE – Tél : 0680437939 / 0672175926 – e-mail : fromagerie@moulybenc.fr

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,
De Serralongue
Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année



Voeux de la municipalité :

Dimanche 8 janvier 2017

A 15h00

A la salle Polyvalente